



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

09 mai 2017

Financement participatif : mise à jour du guide d'information

Publié par l'AMF et l'ACPR à l'occasion de l'entrée en vigueur du cadre réglementaire du financement participatif le 1er octobre 2014, ce guide pratique précisant sous forme de questions-réponses le cadre applicable aux professionnels vient d'être mis à jour.


Ce document, visant à répondre aux interrogations des acteurs du monde du crowdfunding, a été actualisé sur les points concernant les plateformes de financement participatif par souscription de titres financiers et de minibons : il intègre l'Ordonnance bons de caisse créant le régime des minibons et son décret d'application, codifiés dans le code monétaire et financier, et dont les dispositions ont été précisées par le règlement général de l'AMF, ainsi que par les instructions et positions applicables. Les modifications apportées aux dispositions relatives à l'activité d'intermédiation de financement participatif sous forme de prêt ont été mises en ligne sur le site de l'ACPR le 25 mars 2017.

En savoir plus

- ↳ S'informer sur le nouveau cadre applicable au financement participatif (crowdfunding)



SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS


RAPPORT / ÉTUDE

MARCHÉ ACTION

14 novembre 2024

Les décrochages boursiers : quelles sont les caractéristiques, les conséquences et les possibles causes du phénomène ?



PRISE DE PAROLE

GESTION D'ACTIFS

19 juin 2024

Discours de Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF - Conférence annuelle de l'AFG « S'investir ensemble pour 2030 » - Mardi 18 juin 2024



COMMUNIQUÉ AMF

FINANCE DURABLE

19 juin 2024

L'AMF et l'ACPR publient leur rapport sur le suivi et l'évaluation des engagements climatiques des acteurs de la Place de Paris

*Mentions légales :*

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02